

Projeter la ville

Autor(en): **Catsaros, Christophe**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 13-14: **Imaginer un musée**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Projeter la ville



Pour ce double numéro de juillet, *TRACÉS* inaugure une nouvelle rubrique qui paraîtra en alternance avec le dernier mot d'Eugène. Aux périples de notre voyageur préféré vont venir s'ajouter les dérives savantes du Silo, collectif de théoriciennes du cinéma.

En plus d'être une formidable archive du passé des villes, la production cinématographique permet de schématiser et de comprendre certains des paramètres imaginaires qui déterminent l'architecture et l'urbanisme.

C'est dans ses représentations, ses films et ses monuments, que chaque époque dissimule ses aspirations, ses peurs et ses obsessions. La ville existe tout d'abord dans les récits qu'on en fait. La ville concrète, celle des ingénieurs et des urbanistes, n'échappe pas à cette règle. Le metteur en scène Stefan Kaegi en est conscient quand il décide de transformer un périple urbain en spectacle (voir p. 22).

Dans un tout autre registre, non moins déterminé par l'imaginaire, les Lausannois découvrent les images de leur futur musée des beaux-arts. En s'inspirant librement de l'architecture industrielle, la proposition lauréate du studio EBV s'efforce de faire converger deux dimensions : celle rationnelle de sa fonction muséale, et celle émotionnelle d'une friche ferroviaire.

Au-delà de ces représentations, l'enjeu du projet réside dans son rapport à la loi. En effet, la proposition exige la suspension du classement d'une halle de locomotives des CFF.

Dans l'absolu, la révocation du classement n'est pas une catastrophe. Réussir une parfaite régénération de cette partie de la ville est une raison suffisante pour justifier un tel sacrifice.

Le faux-pas consisterait à supprimer l'existant pour une autre raison que celle du meilleur aménagement possible.

La proposition de démolir la halle s'appuie sur une inquiétude quant à la sécurité des œuvres : le bâtiment existant serait trop exposé au trafic ferroviaire.

Est-ce qu'une précaution discutable doit conditionner à tel point l'agencement du nouveau musée ? Et si l'audace qui consiste à supprimer un précieux vestige s'appliquait également à l'abrogation d'une restriction sécuritaire excessive ?

Si le meilleur musée possible était un projet hors normes ?

Christophe Catsaros